

## APPEL D'OFFRES

### Evaluation transversale des projets du Canal 2

#### Termes de référence

#### Thématique « Adolescent.e.s et Jeunes Filles »

Appel à projet 2015

### 1. Contexte

#### 1.1. Présentation de l'Initiative 5%

L'Initiative 5% sida, tuberculose, paludisme, est la deuxième modalité de contribution de la France au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (FM). La mise en œuvre opérationnelle de cette initiative a été confiée à Expertise France (agence française de coopération technique internationale) sous la tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE).

Cette initiative vise à répondre aux demandes émanant des pays francophones et bénéficiaires de subventions du FM en expertise technique de haut niveau pour les appuyer et renforcer leurs capacités en matière de conception, mise en œuvre, suivi-évaluation et mesure de l'impact des subventions allouées par le FM. Mise en œuvre en complémentarité des programmes du FM, l'Initiative 5% vise à renforcer leur efficacité et leur impact sanitaire.

Le dispositif est décliné selon deux modalités complémentaires :

**Le Canal 1** permet de répondre à des besoins ponctuels en expertise de haut niveau, afin d'appuyer la mise en œuvre, la gouvernance, le suivi-évaluation, la conception ou la mesure d'impact des subventions du Fonds mondial.

**Le Canal 2** finance des projets de 2 à 3 ans répondant à des besoins programmatiques ou à des problèmes structurels des pays bénéficiaires, afin de renforcer la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des subventions allouées par le FM.

#### 1.2. Présentation du dispositif d'évaluation transversale des projets Canal 2

L'Initiative 5% lance deux appels à projets chaque année dans le cadre de son Canal 2 et sélectionne une dizaine de projets tous les ans. Tous les projets financés font l'objet d'un audit financier et d'une évaluation finale. Afin de tirer le meilleur parti de cet exercice exhaustif, l'Initiative 5% a mis en place un dispositif d'évaluation des projets permettant à la fois de :

- rendre des comptes sur l'utilisation des fonds du MEAE
- valoriser l'Initiative 5%

- tirer des apprentissages, afin de 1) capitaliser sur des pratiques contribuant à la lutte contre les trois pandémies ; 2) orienter les futures interventions du Canal 2, de l'Initiative 5% et du Département Santé d'Expertise France plus généralement.

Le dispositif s'articule autour d'évaluations transversales regroupant les projets en fonction de thématiques communes. Ceci permet à la fois d'évaluer individuellement chaque projet selon des critères communs et de regarder de manière transversale l'ensemble des projets appartenant à une même thématique afin d'en tirer des apprentissages généraux.

Les six thématiques suivantes ont déjà fait l'objet d'évaluation transversale :

- renforcement des compétences du personnel de santé
- gestion des approvisionnements et des stocks
- recherche opérationnelle
- renforcement de la société civile vis-à-vis du Fonds mondial
- observatoires de l'accès aux soins
- populations clés, groupes vulnérables et genre

Les présents termes de référence concernent l'évaluation transversale des projets appartenant à la thématique « Adolescent.e.s et Jeunes filles ».

### 1.3. Justification de l'évaluation transversale « Adolescent.e.s et Jeunes filles »

En 2015, l'Initiative 5% a lancé un appel à projets sur la thématique « Adolescent.e.s et Jeunes Filles ». Le choix de la thématique a été motivé par le constat fréquent de l'inadéquation des programmes de santé aux attentes et aux besoins particuliers des adolescent.e.s et des jeunes filles, ces deux populations étant reconnues comme une priorité dans l'agenda mondial et les politiques nationales de santé. A titre d'illustration, les jeunes âgés de 15 à 24 ans représentaient 39 % des nouveaux cas d'infection par le VIH parmi les personnes adultes en 2012 (ONUSIDA) avec des risques d'échec thérapeutique et de résistance aux traitements accrus dans cette classe d'âge.

Cet appel à projets avait pour objectif de sélectionner des projets complémentaires des subventions du Fonds mondial visant spécifiquement à mieux comprendre les déterminants de la contamination, de l'accès aux soins et de la maladie chez les adolescent.e.s et les jeunes filles ; et/ou à renforcer la qualité de la prévention des infections dans ces populations, grâce à des stratégies innovantes ; et/ou à adapter l'offre de soins aux besoins spécifiques de ces populations ; et/ou à lutter contre les discriminations et la violence sexuelle ciblant les jeunes, les jeunes filles, les adolescent.e.s vivant avec le VIH ; et/ou à renforcer l'implication et le leadership des jeunes dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose grâce à des stratégies innovantes.



**INITIATIVE 5%**  
SIDA, TUBERCULOSE, PALUDISME

L'appel à projets précisait les définitions suivantes :

- Adolescence : l'OMS se réfère à l'adolescence comme la période de croissance et de développement humain qui se situe entre l'enfance et l'âge adulte, entre les âges de 10 et 19 ans. Ce groupe a été élargi aux jeunes de 10 à 24 ans pour répondre aux besoins de l'appel à projets.
- Jeunes filles : filles âgées de 15 à 24 ans.

#### 1.4. Présentation des projets à évaluer

Sept projets sélectionnés dans le cadre de cet appel à projets font l'objet de la présente évaluation transversale. Ces projets ont été financés à hauteur de 5 558 681 € (somme totale) et sont présentés de façon synthétique dans le tableau ci-dessous. Les cadres logiques des projets sont joints dans l'Annexe 1.

Porteur du projet	Partenaires	Pays	Intitulé	Budget signé (€)	Durée initiale (mois)	Date de début	Date de fin prévue
OXFAM	One World, le Groupe d'Etude pour l'Education à la Population (GEEP), le Réseau d'appui aux Initiatives de Développement (RAID), le Réseau Africain pour l'Education et la Santé (RAES), Intermondes, la Fédération Nationale des Associations des Parents d'Elèves du Sénégal (FENAPES), ENDA GRAF Sahel, et la Division du Contrôle Médical et Scolaire (DCMS)	Sénégal	Connecting4Life: utilisation de technologies innovantes et de l'engagement des jeunes pour améliorer la santé sexuelle et reproductive au Sénégal	469 708	24	01/04/2016	31/06/2018 <i>Initialement 31/03/2018</i>
Samusocial International	Samusocial Mali, Samusocial Senegal, Samusocial Pointe Noire	Republique du Congo, Sénégal, Mali	Adaptation des programmes et services de santé du VIH/Sida, de la Tuberculose et du Paludisme pour les adolescent(e)s vivant en rue au Mali, en République du Congo et au Sénégal.	549 492	27	01/01/2017	31/03/2019
SIDACTION	REVS+, SWAA-Burundi, ANSS, Association Serment Universel, Centre SAS, ARCAD/Sida, Association Kéné Dougou Solidarité, Espoir Vie-Togo, Aides Médicales et Charité, CRIPS	Burkina Faso, Burundi, Congo, Côte d'Ivoire, Mali, Togo	Formation et Empowerment pour un accompagnement renforcé des adolescents et jeunes filles infectés ou affectés par le VIH	770 982	36	01/01/2017	31/12/2019
Asia Pacific Coalition on Male Sexual Health (APCOM)	Center for Health Policy Studies, Faculty of Social Sciences and Humanities, Université de Mahidol	Myanmar, Thaïlande, Laos, Cambodge, Vietnam	Greater Mekong Young MSM Internet Survey	1 369 558	36	01/10/2016	30/09/2019
Médecins du Monde - France	RACJ/sida	Congo RD	Programme de renforcement des stratégies de prévention, de dépistage et de prise en charge des jeunes de 10 à 24 ans, y incluses les populations les plus à risque, à Kinshasa et au Nord Kivu, en République Démocratique du Congo.	1 007 760	27	01/01/2016	30/06/2018 <i>Initialement 31/03/2018</i>
Centre for Supporting Community Development Initiatives Vietnam	Vietnam Union of Science and Technology Associations component; organisations communautaires.	Viet Nam	Saving the future - Innovative Strategies to control HIV among young people who use drugs in Vietnam	860 830	36	01/05/2016	30/04/2019
SOLTHIS (Solidarité thérapeutique et initiatives contre le SIDA)	Equilibre et Populations Niger : Ministère de la Santé Publique (Unité de Lutte Sectorielle Sida et Division Santé des Adolescents et des Jeunes/Direction Santé de la mère et de l'enfant), Association de recherche Lasdel, Lafia Matassa. Mali : Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (Cellule de Coordination du Comité Sectoriel de Lutte contre le VIH et le Sida), Association de recherche Miséli	Mali, Niger	Intervention pilote de promotion de la santé sexuelle chez les adolescents pour réduire les nouvelles infections et la mortalité liées au VIH/Sida	1 538 111	36	01/01/2016	31/03/2019 <i>Initialement 31/12/2018</i>

## 2. Objectifs de l'évaluation

Il s'agit de faire une évaluation de chaque projet et d'effectuer, sur cette base, une évaluation plus transversale afin d'en tirer des apprentissages généraux et de capitaliser sur la thématique.

### 2.1. Evaluation finale de chaque projet

Cette évaluation comporte trois objectifs :

- **redevabilité** : pour obtenir une appréciation critique de chaque projet, il s'agira d'évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact des projets, mais aussi son appropriation par les bénéficiaires, sa flexibilité vis-à-vis des facteurs extérieurs qui ont pu gêner sa mise en œuvre. La participation des partenaires et des bénéficiaires sera également évaluée. Enfin les capacités de gestion et d'organisation du porteur de projet et de ses partenaires seront appréciées afin de décrire, d'une part, leur influence sur la bonne marche du projet et d'autre part, la possibilité pour ces opérateurs d'être à nouveau bénéficiaires du Canal 2.
- **apprentissage** : chaque projet fera l'objet d'une analyse de la thématique « Adolescent.e.s et Jeunes Filles ». Les questions évaluatives qui auront été définies pour l'ensemble de la thématique seront appliquées spécifiquement au projet, afin d'en tirer des apprentissages qui alimenteront le travail de capitalisation générale.
- **valorisation** de l'Initiative 5% : il s'agira ici d'évaluer l'impact de chaque projet vis-à-vis des subventions du Fonds mondial, afin de valoriser la contribution de l'Initiative 5%.

Il est ainsi attendu **un rapport d'évaluation par projet**.

### 2.2. Une capitalisation transversale

Une analyse transversale permettra de mettre en regard les projets menés, en les comparant entre eux et avec d'autres interventions similaires. Ceci alimentera une réflexion générale sur la thématique, sa pertinence et son impact en termes de santé publique dans les pays du Sud.

L'objectif sera également de capitaliser sur les projets mis en œuvre, pour identifier les interventions qui ont été innovantes et des bonnes pratiques à diffuser auprès des acteurs concernés.

Un **rapport général** est attendu à l'issue de l'évaluation finale de tous les projets.

## 3. Les critères proposés

Les critères qui guideront l'évaluation transversale en fonction de ses différents objectifs sont définis ici de manière générale. Ils seront affinés avant chaque évaluation de projet par les consultant.e.s qui les adapteront aux spécificités du projet.

### 3.1. Redevabilité

- **la pertinence du projet** : en quoi le projet a-t-il répondu aux besoins identifiés ? En quoi les bénéficiaires finaux du projet sont-ils en cohérence avec les besoins identifiés ? En quoi le projet s'est-il inscrit dans les stratégies nationales ? En quoi a-t-il été complémentaires d'autres interventions existantes ?
- **l'efficacité du projet** : en quoi le projet a-t-il produit les résultats attendus ? Les résultats ont-ils pu être mesurés ?
- **l'efficience du projet** : les coûts du projet sont-ils satisfaisants au regard des résultats obtenus ?
- **la durabilité** : les activités et résultats du projet pourront-ils perdurer une fois le projet terminé ? Quels moyens ont-été mis en œuvre dans cet objectif ?
- **l'impact** : quel a été l'impact global du projet ? En quoi répond-il à l'objectif général du projet ? En quoi la mesure de l'impact est-elle possible ?
- **la flexibilité du projet** : le projet a-t-il su s'adapter à des facteurs extérieurs qui ont pu gêner sa mise en œuvre ? De ce point de vue, est-il en adéquation avec le milieu dans lequel il se déroule et s'adapte-t-il correctement aux évolutions du contexte (institutionnelles, politiques, économiques, ...) ?
- **L'appropriation** par les bénéficiaires : quels moyens ont-été mis en œuvre pour permettre l'appropriation du projet par les bénéficiaires ? En quoi peut-on dire qu'elle est effective ?
- **La participation** des partenaires et des bénéficiaires : les bénéficiaires ont-ils été impliqués dès la conception du projet ? En a-t-il été de même avec les partenaires opérationnels du projet ? La répartition des tâches et la coordination des activités entre les partenaires ont-elles été équilibrées ? Le partenariat mis en œuvre avec toutes les parties prenantes du projet a-t-il été correctement défini, formalisé et mis en œuvre pour bénéficier à tous les partenaires du projet ?
- **les capacités de gestion et d'organisation** du porteur de projet et de ses partenaires : les opérateurs ont-ils su gérer de manière efficiente les fonds alloués ? Quelles ont été les difficultés rencontrées en termes d'organisation, de coordination du projet ?

### 3.2. Apprentissage

Les questions évaluatives correspondant à l'objectif d'apprentissage sur la thématique « Adolescent.e.s et Jeunes Filles » sont définies ci-dessous de manière générale. Elles devront être précisées et complétées dans la note de cadrage de l'évaluation transversale par les consultant.e.s en fonction de leur compréhension de la problématique et de ses enjeux. Ces questions seront également adaptées à la spécificité de chaque projet en amont de leur évaluation.

- **Description et analyse des différentes stratégies d'identification des déterminants, de prévention, d'adaptation de l'offre de soin et d'appui aux adolescent.e.s / jeunes filles mises en œuvre par les projets**
  - Ces stratégies sont-elles particulièrement originales ou innovantes, adaptées au contexte, efficaces ? Quelles sont les pratiques reproductibles / à recommander dans d'autres contextes, le cas échéant ? Quels sont les outils / documents / modules de formation qu'il pourrait être intéressant de diffuser plus largement ?
  - Y'a-t-il eu des approches différenciées selon le sexe ? l'âge ? cela était-il pertinent ? efficace ?
  - Les projets ont-ils rencontré des difficultés particulières du fait de leur ciblage sur les populations adolescentes ?
  - Les questions éthiques ont-elles été bien prises en compte / gérées par les porteurs de projet ?
  - Quelles leçons peut-on tirer de ces projets sur les enjeux liés aux adolescent.e.s / jeunes filles ?
  
- **Les projets ont-ils permis de renforcer les compétences des jeunes ou des membres associatifs issus de cette population ?**
  - Peut-on penser que les projets ont permis de structurer / consolider le milieu associatif issu ou impliqué sur les questions relatives aux adolescent.e.s ?
  - Peut-on penser que les compétences sont durablement renforcées ? (bonne appropriation, mécanismes de pérennisation, formations de formateurs, capitalisation sur les outils, modules, transfert de compétences, disponibilité et utilisation effective des méthodes et outils créés par le projet, autonomisation des équipes, etc.)
  - Des effets collatéraux négatifs ont-ils été rencontrés ? ont-ils été bien anticipés / gérés par le projet ?
  
- **Les projets ont-ils permis de mieux prendre en compte les enjeux et besoins spécifiques des adolescent.e.s/jeunes filles au niveau des pays ?**
  - Les projets ont-ils eu des effets sur l'environnement global des adolescent.e.s / jeunes filles (évolution des représentations collectives, allègement ou renforcement de la discrimination, décision politique ou juridique, etc.)
  - Quels ont été les principaux thèmes de plaidoyer, stratégies et engagements politiques développés dans le cadre de ces projets ? avec quels résultats ?
  - Dans quel mesure le projet a-t-il joué un rôle et influencé les décisions / définitions de stratégies / élaboration de proposals ou notes conceptuelles, etc. ?

### 3.3. Valorisation de l'Initiative 5%

- **En quoi le projet a-t-il été complémentaire du Fonds mondial ?**
  - Le projet a-t-il permis de renforcer l'efficacité, l'efficience et/ou la qualité de certaines interventions financées par le Fonds mondial dans le pays ? Existe-t-il des liens concrets entre le projet et le plan d'action des subventions en cours, passées ou à venir ?



**INITIATIVE 5%**  
SIDA, TUBERCULOSE, PALUDISME

- Le projet vient-il combler des manques concernant des interventions insuffisamment ciblées par les subventions du FM en cours ou à venir ?
- **En quoi le projet a-t-il permis de renforcer la planification, la définition des stratégies ou des interventions au niveau du pays ?**
  - Le projet a-t-il permis d'orienter les stratégies au niveau national ou l'élaboration de stratégies / plans d'actions à venir ? (meilleure connaissance épidémiologique, leçons tirées, élaboration de documents normatifs ou stratégiques, etc.)
  - Le projet s'est-il inscrit dans une approche de renforcement des systèmes ?
  - Les résultats du projet ont-ils été présentés aux autorités nationales ?
  - Quelles décisions concrètes ont été influencées par l'action ou par les résultats du projet ? (au cours du projet ou à la fin du projet)
- **En quoi le projet a-t-il favorisé l'implication des partenaires et renforcé leurs capacités ?**
  - Les partenaires du projet ont-ils été largement associés et impliqués dans la conception du projet, sa mise en place ? (notamment pour les projets mis en œuvre par des structures du Nord)
  - Les capacités des partenaires ont-elles été renforcées ? (notamment en matière de conception, de mise en œuvre, de suivi-évaluation et de mesure de l'impact)
- **Le projet a-t-il proposé une approche transversale de la question du genre ?**
- **Est-il possible de citer et documenter un exemple de changement significatif pour un ou plusieurs bénéficiaires et/ou partenaires ?**
- **Pour les projets multi-pays : le caractère régional du projet a-t-il été une plus-value réelle (échanges de pratiques, stimulation, économie d'échelle, réflexion collective, mise en commun d'outils, etc.) ?**



#### 4. Déroulement de l'évaluation

##### 4.1. Phasage de l'évaluation

Phases	Livrables	Calendrier indicatif
Structuration de l'évaluation transversale		
Elaboration du canevas d'analyse	Note de cadrage	juin 2018
Evaluations des projets		
Evaluations finales de tous les projets de la thématique	7 plans d'évaluation 7 rapports d'évaluation 7 synthèses des résultats du rapport d'évaluation pour diffusion 7 résumés d'une demi-page pour communication	juin 2018 – novembre 2019
Capitalisation transversale		
Synthèse des évaluations des projets et capitalisation sur la thématique	1 rapport général provisoire 1 rapport général final 1 synthèse du rapport général final 1 présentation Power Point du rapport général 1 ou des films valorisant acteurs et résultats des projets	décembre 2019 - janvier 2020
Restitution		
Restitution des résultats	1-2 jours de restitution	1 <sup>er</sup> trimestre 2020

- 1<sup>ère</sup> phase : élaboration du canevas d'analyse

La 1<sup>ère</sup> phase de l'évaluation transversale consistera en l'élaboration du canevas d'analyse : les consultant.e.s collecteront les documents essentiels sur les projets concernés par l'évaluation (plans d'action, rapports, le cas échéant livrables produits par les projets...) auprès de l'Initiative 5%. Ils.elles effectueront une revue de la littérature (scientifique et grise) sur la thématique. A partir de ce matériau, ils.elles élaboreront une note de cadrage (20 pages maximum) en proposant une méthodologie les objectifs, les questions évaluatives et le calendrier. Cette note sera étudiée et validée par le comité de pilotage de l'évaluation, composé de membres de l'équipe de l'Initiative 5% et du département santé d'Expertise France.

Un point d'attention est porté sur le caractère participatif et inclusif que devra revêtir la méthodologie proposée. Les parties prenantes devront être associées autant que faire se peut, pour garantir l'aspect formatif de l'évaluation. Des ateliers de travail collectifs pourront être envisagés au cours des évaluations et un atelier d'échange avec les partenaires devra être organisé dans le pays à la fin de la phase de terrain pour discuter les premiers résultats.

- 2<sup>e</sup> phase : évaluations finales des projets

Dans une deuxième phase, les consultant.e.s procéderont à l'évaluation des projets, au fur et à mesure de l'achèvement de ceux-ci, au moment le plus opportun qui aura préalablement été déterminé pour chaque projet dans le calendrier général. Pour chaque évaluation, les consultant.e.s élaboreront en amont un plan d'évaluation précisant les questions évaluatives, la méthodologie et le calendrier. Un deuxième temps sera consacré à la collecte de données sur le terrain. Un troisième temps consistera en la rédaction du rapport d'évaluation (provisoire et final). Ce dernier sera révisé et validé par le comité de pilotage de l'évaluation.

- 3<sup>e</sup> phase : analyse transversale des évaluations des projets et capitalisation sur la thématique

Une fois tous les projets évalués, les consultant.e.s effectueront une analyse transversale des résultats des évaluations, afin d'en tirer des apprentissages généraux. Ils synthétiseront les différentes approches des projets, leurs forces et faiblesses, feront des comparaisons entre les projets évalués avec d'autres projets de la même famille. Ils relèveront les approches qui ont été innovantes et distingueront les bonnes pratiques et celles reproductibles.

Cette analyse fera l'objet d'un rapport général, qui sera révisé et validé par le comité de pilotage de l'évaluation.

- 4<sup>e</sup> phase : restitution des résultats

Les consultant.e.s présenteront et discuteront les résultats de l'évaluation transversale avec les parties prenantes lors d'une ou deux journées de restitution. Les modalités seront précisées ultérieurement par Expertise France.

Activités à prévoir durant la prestation La prestation inclut une réunion de cadrage à Paris, les missions de terrain dans les pays concernés, deux à trois réunions de discussion des conclusions à Paris et si nécessaire, une à deux réunions de travail dans les pays en présence du conseiller régional de santé mondiale de l’Ambassade de France (le cas échéant) et/ou du Service de Coopération et d’Action Culturelle de l’Ambassade. Un atelier de capitalisation est prévu les 12, 13 et 14 septembre 2018 à Dakar, auquel il est demandé aux consultant.e.s de participer.

#### 4.2. Durée et démarrage

La prestation totale pour la réalisation de cette évaluation est estimée à environ 170 jours, soit environ 15 jours de préparation pour l’évaluation transversale, 15 à 20 jours par projet et 20 jours de capitalisation sur la thématique.

La prestation débutera après signature du contrat entre le prestataire et Expertise France.

### 5. Expertise recherchée

La configuration envisagée pour la réalisation de l’évaluation transversale est celle d’une équipe **de deux à trois consultant.e.s**, de préférence nationaux et internationaux, ayant la capacité de réaliser l’ensemble des évaluations finales des projets. Les compétences de l’équipe devront couvrir les domaines suivants :

- Expérience avérée en évaluation de projets de développement
- Expérience souhaitée dans l’exercice d’évaluation transversale
- Expérience avérée sur la thématique des adolescent.e.s / jeunes filles
- Excellente connaissance de la problématique du genre et des populations en situation de vulnérabilité
- Expérience dans le domaine du VIH/Sida et des IST
- Expérience démontrant une connaissance du Fonds mondial
- Expérience dans les pays de mise en œuvre des projets (Afrique, Asie)
- Maîtrise de la langue française et anglaise (oral/écrit)

### 6. Moyens

Le montant de la prestation ne pourra pas dépasser 163 400€ TTC.

Ce budget maximum correspond à un prix forfaitaire global et inclut tous les frais relatifs à l’évaluation transversale : honoraires, per diem, transports locaux et internationaux, traduction, frais liés aux enquêtes terrain, etc. Conformément au décret n°2006-781 et à l’arrêté d’application du 06/10/2006 du ministère de de l’Europe et des Affaires Etrangères, le montant des indemnités journalières de mission (per diem) doit se

conformer à ceux fixés par le ministère de l'Economie et des Finances ([https://www.economie.gouv.fr/dgfip/mission\\_taux\\_chancellerie/frais](https://www.economie.gouv.fr/dgfip/mission_taux_chancellerie/frais)).

## **7. Logistique**

Les consultant.e.s seront directement en charge d'organiser la logistique de leurs voyages internationaux et nationaux. Ils.elles programmeront et coordonneront seul.e.s l'ensemble des visites et entretiens qu'ils.elles auront à mener.

Il est demandé aux consultant.e.s d'adapter leur dispositif aux conditions de sécurité prévalant dans les pays concernés.

## **8. Livrables attendus**

- Une note de cadrage (20 pages maximum) sera produite à l'issue de la première phase de l'évaluation. Elle sera discutée et validée par le comité de pilotage de l'évaluation.
- Pour l'évaluation de chaque projet : le plan d'évaluation nous sera envoyé 15 jours maximum avant la phase de terrain et un rapport provisoire (20 pages maximum) sera envoyé un mois suivant la fin de la mission terrain. Le comité de pilotage formulera ensuite ses remarques et le rapport définitif devra être disponible une semaine après la réception des commentaires. Une présentation synthétique des résultats de chaque évaluation sera réalisée pour en permettre une diffusion externe, ainsi qu'un résumé d'une demi-page à destination du site d'internet de l'Initiative 5%.
- Un rapport d'analyse transversale provisoire (40 pages maximum, hors annexes) sera réalisé une fois que toutes les évaluations finales de projets auront été effectuées, dans un délai d'un mois après la fin de la dernière évaluation de projet. Le comité de pilotage formulera ses remarques et le rapport définitif devra être disponible 15 jours après la réception des commentaires.
- 1 ou plusieurs petits films mettant en valeur les acteurs et les actions menées dans le cadre des projets évalués.
- Des photos prises au cours de l'évaluation des projets.
- 1 synthèse du rapport d'évaluation transversale pour une diffusion externe, d'une longueur maximale de 15 pages.
- 1 présentation Powerpoint des résultats pour une diffusion aux partenaires et au Comité de pilotage de l'Initiative 5%.

Tout le matériel, documents ou autres livrables produits dans le cadre de cette évaluation sera la propriété exclusive d'Expertise France.

## **9. Langue des livrables**

La note de cadrage sera rédigée en français. Les documents relatifs aux évaluations finales des projets seront rédigés en français ou en anglais selon la langue de travail utilisée pour chaque projet. Le rapport d'analyse transversale, la synthèse et la présentation synthétique des résultats seront rédigés en anglais et en français.

## **10. Composition des offres**

L'offre remise devra être constituée des éléments suivants :

- l'offre technique comprenant :
  - une note de compréhension des termes de référence et de présentation de la méthodologie utilisée **(10 pages maximum)**  
  
Cette note sera assortie de commentaires et de propositions d'amélioration. Les questions évaluatives correspondant à l'objectif d'apprentissage sur la thématique « Adolescent.e.s et Jeunes Filles » devront être précisées, approfondies et complétées si besoin, en fonction de la compréhension de la problématique, des objectifs et des axes de réflexion de l'évaluation, qui seront exposés par ailleurs.  
  
Par ailleurs, la note présentera de manière détaillée la méthodologie pour la réalisation des prestations suivantes : évaluations finales des projets, analyse transversale et capitalisation sur la thématique.
  - la constitution de l'équipe, la répartition des responsabilités entre ses membres et les CV proposés **en surlignant les expériences en lien avec l'objet de l'évaluation** ;
  - Une lettre d'engagement de disponibilité pour l'exécution de l'évaluation et de non-conflit d'intérêt avec les projets évalués signée par chaque consultant composant l'équipe ;
  - le calendrier prévisionnel d'intervention, ainsi qu'une estimation des charges en nombre de jours de consultance
- l'offre financière comportant le budget global (HT et TTC) en euros et les prix détaillés (honoraires, indemnités journalières, transports...) présentés par type de coûts, chaque coût devant être détaillé par unité, nombre d'unité et total.

- Une déclaration sur l'honneur signée par une personne habilitée à engager l'entreprise candidate et indiquant que celle-ci ne se trouve dans aucune des situations décrites au point 11.

### **11. Conditions de participation**

Les candidat.e.s ne peuvent postuler ni être attributaires du marché relatif s'ils/elles se trouvent dans une des situations suivantes :

1 - Est en état ou fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire ou de concordat préventif, de cessation d'activité, ou est dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales.

2 - A fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée pour tout délit affectant leur moralité professionnelle.

3. A fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, au sens de l'article 1 de la convention relative à la protection des intérêts financiers des Communautés européennes; de corruption telle que définie à l'article 3 de l'acte du Conseil du 26 mai 1997; participation à une organisation criminelle telle que définie à l'article 2 de l'action commune 98/733/JAI; ou toute autre activité illégale qui porterait atteinte aux intérêts financiers de l'Union européenne.

4 - Est en situation de conflit d'intérêt.

### **12. Critères de sélection de l'offre**

Les propositions seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, selon les critères suivants :

- Compréhension des termes de référence : 10 points
- Méthodologie proposée : 40 points
- Expérience et cohérence de l'équipe proposée : 30 points
- Proposition financière : 20 points

### **13. Calendrier de la consultation**

- Date limite de remise des offres par courrier électronique avant le **21 mai 2018 (23h59 GMT)** à l'adresse suivante : **anabel.rodriquez@expertisefrance.fr**
- Attribution du contrat : juin 2018
- Réalisation de l'évaluation transversale: juin 2018 – 1er trimestre 2020